

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1701

10 juillet 2008

SOMMAIRE

AHW Sicav LRll	81642	LSCI Selaht Germany S.à r.l.	81604
Arner Food S.A.	81603	Mapicius S.A.	81614
Batiso, s.à r.l.	81633	Marco Belusa S.A.	81617
BGM Finance S. à r.l.	81615	Mare Tyrrenum S.à r.l.	81608
Capital Immo Invest 1 S.A.	81632	New Media Lux S.A.	81612
Caves Maia S.à r.l.	81606	Nostra S.A., SPF	81613
CEREP BH JV S.à r.l.	81643	Ocean Overseas (Luxembourg) S.à r.l. ...	81618
Charterhouse Poppy I	81635	Participations Techniques	81648
Cordalia S.A.	81617	Pizza Connection Sàrl	81602
EFB S.A.	81620	Property Investment Holdings S.à r.l. ...	81634
"Electrotechnique du Luxembourg S.A."	81633	R/C Energy IV S.à r.l.	81643
EUROMEDIEN.com S.à r.l.	81645	Russian Commercial Finance No 1 S.A. ..	81621
Fermin S.A.	81619	Salonika Radio Investments S.à r.l.	81619
Financière Light III S.à r.l.	81631	Samba Luxco S.à r.l.	81631
Finconex S.A.	81637	Silverfleet Fourth Investment Company S.à r.l.	81631
Fragrance Resources Investments S.à r.l.	81631	Smart Fund	81619
Galerie Commerciale de Kirchberg	81618	SMIS International SA	81638
Garage V. Schartz S.A.	81637	S.M.S. Finance S.A.	81637
Geroco S.A.	81647	Société Financière de Trèves S.A.	81648
Getronics PSF Luxembourg	81614	S.T.E. S.à r.l.	81612
HaMer Holding S.à r.l.	81645	S.T.E. S.à r.l.	81613
Immo9.Com S.à r.l.	81637	S.T.E. S.à r.l.	81612
Indushold S.A.	81618	Swip Islamic Sicav	81634
Interinfo Luxembourg S.à r.l.	81620	Univest III	81648
International Financial Data Services (Lu- xembourg) S.A.	81638	U.T.P. International Trading S.A.	81615
International Investment Services	81613	Valessore Holding S.A.	81634
International Investment Services	81614	Vivaldis - Gesellschaft für Strukturierte Lö- sungen S.A.	81632
IV Umbrella Fund	81611	VPB Finance S.A.	81642
Jabelmalux S.A.	81617	Wagram Investment SA	81614
KDC S.A.	81648	WestProfil	81632
Lampe International S.A.	81617	World Services Industry	81647
Lockwood International Holding S.A.H.	81635		

Pizza Connection Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9047 Ettelbruck, 29, rue Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 139.451.

—
STATUTS

L'an deux mille huit, le douze juin.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck,

a comparu:

Monsieur Nicola RESCAZZI (matr: 1973 12 08 991), né le 8 décembre 1973 à Ferrara (Italie), demeurant à L-9047 Ettelbruck, 29, rue Prince Henri;

lequel comparant a arrêté comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il a convenu de constituer:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de "PIZZA CONNECTION SARL"

Art. 2. Le siège social de la société est établi dans la commune d'Ettelbruck; il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non-alcooliques avec petite restauration,

ainsi que toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à cet objet social, ou de nature à en favoriser la réalisation.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée. S'il y a pluralité d'associés, chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six (6) mois à donner par lettre recommandée à son ou ses co-associés.

Le ou les associés restants auront un droit de préférence pour le rachat des parts de l'associé sortant.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination en valeur des parts à céder. En cas de désaccord sur la valeur des parts à céder, celle-ci sera déterminée par un expert à désigner par le président du Tribunal d'Arrondissement compétent.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2008.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS (12.500,- €) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq (125,- €) euros chacune entièrement souscrit et libéré par le comparant prénommé.

Ces parts ont été libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Art. 7. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions.

Le ou les gérants peuvent conférer à toutes personnes des pouvoirs spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés.

Art. 8. Aucun des associés ne pourra céder ses droits à un tiers sans le consentement de ses co-associés, représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

Entre associés, les parts sociales sont librement cessibles.

Art. 9. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société.

Le bénéfice net, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- 5% pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;

- le solde reste à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 10. Le décès ou la faillite de l'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société; les héritiers, légataires ou ayants cause de l'associé décédé ou failli n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 11. Pour tous les points non expressément prévus aux présentes, les parties se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Frais

Les frais mis à charge de la société à raison de sa constitution sont évalués à la somme de neuf cents euros (900,- €).

Assemblée générale extraordinaire

Et de suite, le comparant sus-nommé, représentant l'intégralité du capital social de la société, s'est constitué en assemblée générale extraordinaire et a pris, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la société est fixé à L-9047 Ettelbruck, 29, rue Prince Henri.
2. Est nommé gérant de la société, Monsieur Nicola RESCAZZI, préqualifié.
3. La société sera engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.
4. Ce mandat perdurera jusqu'à décision contraire de l'assemblée générale.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. RESCAZZI, P. PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 12 juin 2008, DIE/2008/5378. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents. 0,5 % EUR 62,50

Le Receveur ff. (signé): C. Ries.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 26 juin 2008.

Pierre PROBST.

Référence de publication: 2008080816/4917/68.

(080092218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Arner Food S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 36.159.

L'an deux mille huit, le dix juin.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "ARNER FOOD S.A.", R.C.S. Luxembourg N ° B 36.159 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Christine DOERNER, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 28 janvier 1991, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 296 du 31 juillet 1991.

Les statuts de la société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg en date du 10 mai 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1231 du 21 août 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michaël ZIANVENI, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Corinne PEYRON, employée privée, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, juriste, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les un million cent quatre-vingt-neuf mille six cents (1.189.600) actions d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, représentant l'intégralité du capital social d'un million quatre cent quatre-vingt-sept mille euros (EUR 1.487.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation la société LISOLUX SARL, ayant son siège social à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, y compris ceux de réaliser les opérations prévues à l'article 145 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Zianveni, C. Peyron, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 13 juin 2008. LAC/2008/24111. - Reçu douze euros Eur 12,-.

Le receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008080814/5770/53.

(080092630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

LSCI Selaht Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 104.420.

In the year two thousand and eight, on the thirteenth of June.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

THERE APPEARED:

Lone Star Capital Investments S. à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 91.796, here represented by Ms Josiane Meissener, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on 11 June 2008,

(the Sole Shareholder),

Which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of LSCI Selaht Germany S. à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 104.420, incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen dated 23 November 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 144 of 16 February 2005, that has been amended since and for the last time by a deed of Maître Martine Schaeffer dated 19 October 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 132 of 17 January 2008.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

Agenda

1. Decision to reduce the share capital of the Company from its current amount of EUR 2,799,625 to an amount of EUR 12,500 by the cancellation of 22,297 ordinary shares with a par value of EUR 125 each; and
2. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions;

First resolution

The Sole Shareholder resolves to reduce the share capital of the Company from its current amount of EUR 2,799,625 (two million seven hundred ninety-nine thousand six hundred and twenty-five euro) to EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro) by way of the cancellation of 22,297 (twenty-two thousand two hundred and ninety-seven) shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each.

As a consequence of the share capital reduction, Lone Star Capital Investments S. à r.l. holds 100 (one hundred) ordinary shares.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, The Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the articles of association of the Company, which English version shall be henceforth reworded as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro) represented by 100 (one hundred) shares with a nominal value of one hundred and twenty-five euro (EUR 125) each."

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and French version, the English version shall prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg on the day indicated above.

The document having been read and translated to the person appearing, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le treize juin.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire résidant à Luxembourg,

A COMPARU:

Lone Star Capital Investments S. à r.l., une société à responsabilité limitée établie au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 11 juin 2008,

(l'Associé Unique).

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurera attachée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'il représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSCI Selaht Germany S. à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 104.420, constituée selon acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen du 23 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 144 du 16 février 2005, modifié pour la dernière fois par un acte de Maître Martine Schaeffer, daté du 19 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 132 du 17 janvier 2008.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Réduction de capital de la Société de son montant actuel de EUR 2.799.625 à un montant de EUR 12.500 par voie d'annulation de 22.297 parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 chacune; et
2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci avant, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de réduire le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR 2.799.625 (deux millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent vingt-cinq euros) à un montant de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) par voie d'annulation de 22.297 (vingt-deux mille deux cent quatre-vingt-dix-sept) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

Suite à cette réduction de capital, Lone Star Capital Investments S. à r.l. détient 100 (cent) parts sociales ordinaires.

Seconde résolution

Suite à la première résolution, l'Associé Unique de la Société décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) représenté par 100 (cent) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune."

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci, par son mandataire, a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 juin 2008. LAC/2008/24758. - Reçu douze euros (12.- €).

Le receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008080902/5770/98.

(080092588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Caves Maia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9145 Erpeldange, 45, Porte des Ardennes.

R.C.S. Luxembourg B 139.455.

—
STATUTS

L'an deux mil huit, le neuf juin.

Par-devant Maître Urbain THOLL, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Anibal FERREIRA MAIA, commerçant, demeurant à L-9145 Erpeldange, 45, porte des Ardennes,
- 2.- Monsieur Zeferino Jesus BARROS DE OLIVEIRA, cafetier, demeurant à L-9145 Erpeldange, 45, Porte des Ardennes.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils vont constituer entre eux, comme suit:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de «CAVES MAIA S. à r.l.».

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Erpeldange.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision de la gérance en tout autre endroit de la même localité. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale des associés.

Si en raison d'événements politiques ou de guerre, ou plus généralement en cas de force majeure, il y avait obstacle ou difficulté à l'accomplissement des actes qui doivent être exécutés au siège ci-dessus fixé, et en vue d'éviter de compromettre la gestion de la société, le siège pourra être transféré provisoirement dans un autre pays, mais il sera retransféré au lieu d'origine dès que l'obstacle ayant motivé son déplacement aura disparu.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société pouvant l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Pendant le transfert provisoire, la société conservera la nationalité luxembourgeoise et restera soumise à la législation luxembourgeoise.

Art. 3. La société a pour objet toutes activités commerciales, en accord avec les dispositions de la loi du 9 juillet 2004, modifiant la loi modifiée du 28 décembre 1988 concernant le droit d'établissement et réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales incluant notamment le commerce de vins.

En général, la société pourra faire toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

La société peut également prendre des participations sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, notamment par la création de filiales ou succursales, à condition que ces entreprises aient un objet analogue ou connexe au sien ou qu'une telle participation puisse favoriser le développement et l'extension de son propre objet.

Elle pourra emprunter, hypothéquer ou gager ses biens au profit d'autres entreprises ou sociétés. Elle pourra également se porter caution pour d'autres sociétés ou tiers.

La société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute par décision de l'associé ou des associés.

Art. 5. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS (€12.500,-) EUROS, représenté par CENT (100) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ (€125,-) EUROS chacune, entièrement souscrites et libérées en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS (€12.500,-) EUROS se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Anibal FERREIRA MAIA, soixante-quinze parts sociales	75
2.- Monsieur Zeferino Jesus BARROS DE OLIVEIRA, vingt-cinq parts sociales	25
Total: cent parts sociales	100

Art. 6. Lorsque la société comprend plusieurs associés, les parts sont librement cessibles entre eux. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'accord unanime des associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Les cessions de parts ne sont opposables à la société et aux tiers que si elles ont été faites dans les formes prévues par l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que cette loi a été modifiée.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par les associés avec ou sans limitation de leur mandat. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'associé ou des associés.

Art. 10. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 11. L'associé ou les associés fixent les pouvoirs du ou des gérants lors de leur nomination.

Art. 12. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent, en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année à l'exception du premier exercice social qui débutera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre deux mil huit.

Art. 14. A la fin de chaque exercice un bilan, un inventaire et un compte de profits et pertes seront établis. Le bénéfice net après déduction des frais d'exploitation, des traitements ainsi que des montants jugés nécessaires à titre d'amortissement et de réserves sera réparti comme suit:

- a) cinq pour cent (5%) au moins pour la constitution de la réserve légale, dans la mesure des prescriptions légales;
- b) le solde restant est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

Art. 15. En cas de dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les émoluments.

Le ou les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 16. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales en vigueur.

Le notaire a attiré l'attention des parties sur le fait que l'exercice de l'activité sociale prémentionnée requiert éventuellement l'autorisation préalable des autorités compétentes.

Frais

Les frais de toute nature incombant à la société en raison de sa constitution sont estimés à MILLE CENT (€1.100,-) EUROS.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les associés représentant l'intégralité du capital social se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués.

Les résolutions suivantes sont prises à l'unanimité des voix:

- Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée, Monsieur Zeferino Jesus BARROS DE OLIVEIRA, préqualifié.
- Est nommé gérant administratif pour une durée indéterminée, Monsieur Anibal FERREIRA MAIA, préqualifié.
- La société sera valablement engagée par les signatures conjointes des deux gérants.
- L'adresse du siège de la société est fixée à L-9145 Erpeldange, 45, Porte des Ardennes.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Ferreira Maia, Barros de Oliveira, THOLL.

Enregistré à Mersch, le 12 juin 2008. Relation: MER/2008/988. - Reçu soixante-deux euros cinquante cents.

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 juin 2008.

Urbain THOLL.

Référence de publication: 2008080815/232/105.

(080092386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Mare Tyrrenum S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 139.464.

— STATUTS

L'an deux mille huit, le cinq juin.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A COMPARU:

La société STEVIT - Società a responsabilità limitata, ayant son siège social à Roma (Italie), Via Carmelo Maestrini n. 390, au capital social de Euro 10.000.- entièrement versé et inscrite près du Registro delle Imprese di Roma sous le numéro 05623481008 ainsi qu'à la CCIAA di Roma sous le numéro 906286 R.E.A., ici représentée par Monsieur Giovanni VITTORE, administrateur de sociétés et demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé du 20 novembre 2007, dont les pouvoirs et la signature de l'administrateur unique de la société ont été authentifiés par le notaire Luigi La Gioia de résidence à Rome (Italie) en date du 20 novembre 2007, numéro 76.886 de son répertoire, laquelle, signée par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps que lui.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Objet, raison sociale, durée, siège

Art. 1^{er} . La société a pour objet la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autre l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet. La société pourra emprunter avec ou sans garantie et en toutes monnaies.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières.

Art. 2. La société prend la dénomination de «MARE TYRRENUM S.à r.l.», et la forme de société à responsabilité limitée. Elle peut exister avec un seul ou plusieurs associés, en conformité avec la loi du 28 décembre 1992.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Sa dissolution peut être décidée dans les formes requises pour les modifications aux statuts.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre commune du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La gérance en fixe l'adresse exacte et effectue les dépôts et publications afférents en cas de changement.

La gérance peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays.

Titre II. - Capital social, parts sociales

Art. 5. Le capital est fixé à la somme de Euro 400.000,- (quatre cent mille Euro), représenté par 400 (quatre cent) parts sociales d'une valeur de Euro 1.000,- (mille Euro) chacune, intégralement libérées.

Art. 6. La cession des parts sociales est autorisée.

Ces cessions se feront conformément au prescrit des articles 189 et 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Titre III.- Gérance

Art. 8. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'au moins deux gérants.

Art. 9. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 10. Les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV. - Assemblées

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Art. 12. Si la société ne comporte plus qu'un seul associé, les dispositions visées à l'article onze ci-avant ne sont pas applicables.

Il suffit que l'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés et que ses décisions soient inscrites à un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Titre V. - Année sociale, comptes annuels

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 15. Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition des associés.

Titre VI. - Dissolution, liquidation

Art. 16. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 17. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés, s'en réfèrent à la loi du 18 septembre 1933 et ses modifications subséquentes, dont la loi du 28 décembre 1992.

Titre VII. - Disposition générale

Art. 18. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Titre VIII. - Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2008.

Les statuts ainsi arrêtés, les comparants ont requis d'acter ce qui suit:

Souscription - libération

Les 400 (quatre cent) parts sociales ont été souscrites comme suit:

STEVIT Società a responsabilità limitata	400 parts sociales
Total:	400 parts sociales

Est intervenue la société STEVIT Società a responsabilità limitata, laquelle, par son représentant prénommé, a déclaré souscrire la totalité des 400 (quatre cents) parts sociales et les libérer intégralement par apport en nature des immeubles ci-après désignés:

1) Portion de terrain sis dans la Commune de Rieti (Italie), localité Casaretta, d'une contenance de 3.240 (trois mille deux cent quarante) mètres carrés, jouxtant la propriété Nello Casanica et/ou ayant cause, la propriété Foconi Pietro et/ou ayant cause et le chemin rural, sauf autres et/ou diverses limites, répertorié au Cadastre des Terrains de la Commune de Rieti à la feuille 144, parcelles:

- 204, d'une superficie de 23,20 ares, pâturage, classe 2, revenu cadastral Euro 0,60 et agraire Euro 0,36;
- 205, d'une superficie de 09,20 ares, emblavé, classe 4, revenu cadastral Euro 2,38 et agraire Euro 2,85;

2) Portion de terrain sis dans la Commune de Rieti (Italie), d'une contenance de 800 (huit cents) mètres carrés, jouxtant la propriété Broccoletti Fiorindo Leopoldo et/ou ayant cause, route voisinnante et biens paroissiaux, sauf autres et/ou

diverses limites, répertorié au Cadastre des Terrains de la Commune de Rieti à la feuille 158, parcelle 53 de 08,00 ares, emblavé, classe 3, revenu cadastral Euro 3,72 et agraire Euro 3,10;

3) Portion de terrain sis dans la Commune de Rieti (Italie), Frazione San Giovanni Reatino, d'une contenance de 10.020 (dix mille et vingt) mètres carrés, jouxtant les biens paroissiaux, route communale et Fosso Arianna, sauf autres et/ou diverses limites, répertorié au Cadastre des Terrains de la Commune de Rieti, à la feuille 166, parcelle 228 de 01.00.20 hectares, à destination urbaine, sans revenus, avec les immeubles dessus situées, tous avec accès à la Via Colle Mola snc et, précisément:

- quatre pièces à usage commercial jouxtant, dans leur ensemble, la propriété Broccoletti Maurizio et/ou ayant cause sur plusieurs côtés, répertoriés au N.C.E.U. de la Commune de Rieti à la feuille 166, parcelle 228, subalternes:

5, Via Colle Mola snc, rez-de-chaussée, zone censitaire 2, catégorie C/1, classe 7, 165 mètres carrés, revenu cadastral Euro 2.991,06;

7, Via Colle Mola snc, rez-de-chaussée, zone censitaire 2, catégorie C/2, classe 2, 18 mètres carrés, revenu cadastral Euro 35,33;

8, Via Colle Mola snc, rez-de-chaussée, zone censitaire 2, catégorie C/1, classe 6, cons. 48 mètres carrés, sup. cat. 67 mètres carrés, revenu cadastral Euro 746,18;

11, Via Colle Mola snc, 1^{er} étage, zone censitaire 2, catégorie C/4, classe U, cons. 51 mètres carrés, sup. cat. 62 mètres carrés, revenu cadastral Euro 126,43;

- trois unités immobilières à usage d'habitations jouxtant, dans leur ensemble, la propriété Broccoletti Maurizio et/ou ayant cause sur plusieurs côtés, sauf autres et/ou diverses limites, répertoriées au N.C.E.U. de la Commune de Rieti à la feuille 166, parcelle 228, subalternes:

6, Via Colle Mola snc, rez-de-chaussée et 1^{er} étage, zone censitaire 2, catégorie A/3, classe 6, 4, 5 pièces revenu cadastral Euro 255,65;

10, Via Colle Mola snc, rez-de-chaussée 1^{er} étage et sous-sol, zone censitaire 2, catégorie A/7, classe 5, 19,5 pièces, revenu cadastral Euro 2.265,95;

12, Via Colle Mola snc, 1^{er} étage, zone censitaire 2, catégorie A/3, classe 6, 4, 5 pièces, revenu cadastral Euro 255,65;

4) Portion de terrain sis dans la Commune de Rieti (Italie), Frazione di San Giovanni Reatino, d'une contenance de 2.500 (deux mille cinq cents) mètres carrés, jouxtant le chemin vicinal, Fosso Arianna et propriété Broccoletti Maurizio et/ou ayant cause, sauf autres et/ou diverses limites, répertorié au Cadastre des Terrains de la Commune de Rieti (Italie) à la feuille 166, parcelle 679 (ex 229) d'une superficie de 25.00 ares, à destination urbaine, sans revenus, contenant un appartement à usage de bureaux et rois locaux à usage commercial ayant accès par la Via Colle Mola snc, jouxtant, dans leur ensemble, la propriété Broccoletti Maurizio et/ou ayant cause sur plusieurs côtés, sauf autres et/ou diverses limites, répertoriés au N.C.E.U. de la Commune de Rieti à la feuille 166, parcelle 679, subalternes:

1, Via Colle Mola snc, rez-de-chaussée, zone censitaire 2, catégorie A/10, classe 1, 3 pièces, sup. cat. 54 mètres carrés, revenu cadastral Euro 821,17;

2, Via Colle Mola snc, rez-de-chaussée, zone censitaire 2, catégorie C/2, classe 3, 19 mètres carrés, sup. cat. 25 mètres carrés, revenu cadastral Euro 44,16;

4, Via Colle Mola snc, rez-de-chaussée, zone censitaire 2, catégorie C/2, classe 2, 33 mètres carrés, sup. cat. 42 mètres carrés, revenu cadastral Euro 64,76;

3, Via Colle Mola snc, rez-de-chaussée, zone censitaire 2, catégorie C/1, classe 7, 22 mètres carrés, sup. cat. 28 mètres carrés, revenu cadastral Euro 398,81;

5) Portion de terrain sis dans la Commune de Rieti (Italie), localité Chiuse, d'une contenance de 660 (six cent soixante) mètres carrés, jouxtant la propriété Broccoletti Maurizio et/ou ayant cause pour deux côtés, route communale et biens paroissiaux, sauf autres et/ou diverses limites, répertorié au Cadastre des Terrains de la Commune de Rieti à la feuille 158, parcelle 212 d'une contenance de 6.60 ares, emblavé arbor, classe 4, revenu cadastral Euro 1,87 et agraire 2,56;

Il est déclaré par la comparante que la valeur des immeubles, objet du présent apport en nature, s'élève à Euro 400.000,- (quatre cent mille).

Déclarations fiscales concernant l'Italie

Par le présent acte la société STEVIT Srl déclare expressément vouloir opter pour l'application des dispositions du Testo Unico delle Imposte sui Redditi au lieu de l'application des dispositions de l'article 176, comma 1 du D.P.R. 22 décembre 1986 n. 917, avec la détermination conséquente, aux fins fiscales, de la valeur comptable des biens conférés en la valeur des apports en nature effectués en faveur de ARCA S.à r.l

Déclarations diverses

La société STEVIT Srl déclare que les immeubles, objet de l'apport en nature, sont de sa pleine et exclusive propriété et ont été acquis par acte notarié de Giancarlo Mazza, notaire de résidence à Rome (Italie) le 13.06.2001 répertoire n. 48048-13977, enregistré à Rome, actes publics, le 22.06.2001 et transcrit, entre autres, près la Conservatoria dei Registri Immobiliari di Rieti le 26.06.2001 numéro 3645 de formalité. Les immeubles ont été acquis par la société sous la dénomination sociale de l'époque «Immobiliare Luiroila Srl» et qui a été modifiée en «STEVIT S.R.L.» le 23.10.2001 par acte

du notaire Luigi La Gioia, de résidence à Rome, numéro 48.800 de son répertoire et enregistré à Rome, Ufficio delle Entrate di Roma le 05.11.2001 sous le numéro 3583-1.

La société déclare en outre que l'apport en nature est effectué aux conditions suivantes:

- les immeubles sont apportés en société tels quels et dans l'état où ils se trouvent à l'heure actuelle avec les servitudes passives ou actives, occultes ou apparentes pouvant les grever ou les avantager;

- les immeubles sont apportés en société avec toutes les inscriptions ou transcriptions ou toutes les charges réelles pouvant exister.

- la transmission immédiate de la possession à la société récipiendaire, avec tous les bénéfices et charges en faveur de la société à partir de ce jour, à l'exclusion des éventuelles charges fiscales ou de toute autre nature qui concernent le passé, qui même si elles sont établies dans le futur, resteront à charge de la partie conférante.

L'associé décharge le notaire instrumentant de toutes investigations relatives à la valeur du prédit apport en nature dont il déclare connaître les conditions et vouloir faire son affaire personnelle de toutes les conséquences relatives à cet apport et d'une éventuelle moins-value de l'apport.

De même l'associé déclare vouloir se charger personnellement des opérations et formalités de transcription du présent acte en Italie.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à quatre mille sept cents Euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. La société est gérée par deux gérants.

2. Sont nommés gérants de la société:

- Monsieur Giovanni VITTORE, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg;

- Monsieur Rémy MENEGUZ, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement par leur signature conjointe.

3. Les gérants fixent l'adresse de la société au 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présents.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: G. VITTORE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 09 juin 2008. Relation LAC/2008/23172. - Reçu deux mille euros (2.000,- €).

Le Receveur ff. (signé): FRANCK SCHNEIDER.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008080825/211/194.

(080092511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

IV Umbrella Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 71.816.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der jährlichen Generalversammlung vom 14. April 2008

Bestätigung folgender Verwaltungsratsmitglieder, deren Mandate mit Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung des Jahres 2009 enden:

- Dr. Dieter Jochum, Vorsitzender des Verwaltungsrates;

- Alain Feis, Stellvertretender Vorsitzender des Verwaltungsrates;

- Markus Gierke, Verwaltungsratsmitglied, geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied;

- Udo Stadler, Verwaltungsratsmitglied.

PricewaterhouseCoopers S.à r.l. Réviseur d'Entreprises wurde als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft bis zum Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung des Jahres 2009 bestellt.

Luxembourg, den 14. April 2008.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2008081066/2501/22.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07345. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

S.T.E. S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 104.394.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour S.T.E. S.à r.l.

Services Généraux de Gestion S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008080891/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09091. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

S.T.E. S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 104.394.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour S.T.E. S. à r.l.

Services Généraux de Gestion S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008080892/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09086. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

New Media Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 25, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 118.134.

Extrait du compte-rendu du conseil d'administration du 5 juin 2008

Résolutions

1) Le Conseil d'administration nomme à l'unanimité M. Charles Ruppert président du Conseil d'administration. Son mandat expirera à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014.

2) Le Conseil d'administration nomme à l'unanimité M. Claude ZIMMER vice-président du Conseil d'administration. Son mandat expirera à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014.

3) Le Conseil d'administration nomme à l'unanimité M. Bob Hochmuth administrateur délégué après y avoir été autorisé par l'assemblée générale de ce même jour. Son mandat expirera à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014.

Howald, le 20 juin 2008.

Pour extrait conforme

Bob HOCHMUTH / Charles RUPPERT

Administrateur délégué / Président du Conseil d'administration

Référence de publication: 2008081115/9117/22.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08427. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

S.T.E. S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 104.394.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour S.T.E. S. à r.l.

Services Généraux de Gestion S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008080893/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09089. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

International Investment Services, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 38.203.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERNATIONAL INVESTMENT SERVICES S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008080894/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09085. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Nostra S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 134.035.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 16 juin 2008 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur, Ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill L-1340 Luxembourg, Luxembourg;

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Henri GRISIUS, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

L'assemblée générale du 16 juin 2008 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 18, rue Hiehl, L-6131 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

Pour NOSTRA S.A. - SPF, Société anonyme SPF

Signature

Référence de publication: 2008081791/833/24.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR09936. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

International Investment Services, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 38.203.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERNATIONAL INVESTMENT SERVICES S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008080895/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09080. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Mapicius S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 86.847.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAPICIUS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008080896/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09065. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Getronics PSF Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 15, rue des Scillas.

R.C.S. Luxembourg B 113.486.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008080914/5499/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09508. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Wagram Investment SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 80.853.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WAGRAM INVESTMENT S.A.

Signature / Signature / FINDI S.à.r.l.

Administrateur / Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008080897/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09067. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

U.T.P. International Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 89.711.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 28 février 2008

En date du 28 février 2008, le Conseil d'administration a décidé:

- de prendre acte de la démission de Monsieur Aleksandar Vukotic de ses postes d'administrateur et d'administrateur-délégué;
- de nommer par cooptation Monsieur Michel Urban, né le 13 mars 1947 à Metz, France, demeurant à F-57070 Metz, 26, rue de la Corchade, en tant que nouvel administrateur et nouvel administrateur-délégué.

En qualité d'administrateur-délégué, il sera chargé de la gestion journalière, avec pouvoir de signature individuelle pour engager la société.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2012.

Ces résolutions seront ratifiées lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DU KIEM S.A.R.L.

24, rue des Genêts, L-1621 LUXEMBOURG

Référence de publication: 2008081116/1429/22.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04627. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

BGM Finance S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.013.838,00.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 86.880.

—
L'an deux mille huit le six juin.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de BGM FINANCE S. à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 38, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 86.880, constituée suivant acte reçu par maître Henri HELLINCKX en date du 18 avril 2002 publiée au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1012 du 3 juillet 2002.

L'Assemblée est ouverte par le Président, Mademoiselle Annalisa CIAMPOLI, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président nomme comme Secrétaire de l'Assemblée Madame Sophie DEMAEGHT, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme Scrutateur Madame Valérie WESQUY, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée ayant ainsi été constitué, le Président a déclaré et a prié le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la société à concurrence de cinq cent cinq mille deux cent douze euros (EUR 505.212) pour le porter de son montant actuel de cinq cent huit mille six cent vingt-six euros (EUR 508.626) à un million treize mille huit cent trente-huit euros (EUR 1.013.838) par la création et l'émission de cinq cent cinq mille deux cent douze (505.212) parts sociales nouvelles avec valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les anciennes parts sociales;

2. Souscription et libération des nouvelles parts sociales par les sociétés «IDEP S.A.» et «PRIMA IDEP sprl»;

3. Modification subséquente de l'article 6 paragraphe 1^{er} des statuts afin de l'adapter aux décisions prises lors de cette assemblée.

II. Les associés de la Société et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence ainsi que les procurations, après signature «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante, le bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte.

Comme indiqué par la liste de présence, l'intégralité du capital social de la Société est représentée à l'Assemblée de sorte que l'Assemblée peut valablement décider sur tous les points de l'ordre du jour.

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence de cinq cent cinq mille deux cent douze euros (EUR 505.212) pour le porter de son montant actuel de cinq cent huit mille six cent vingt-six (EUR 508.626) à un million treize mille huit cent trente-huit (EUR 1.013.838) par la création et l'émission de cinq cent cinq mille deux cent douze (505.212) parts sociales nouvelles avec valeur nominale d'une euro (EUR 1) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les anciennes parts sociales.

Deuxième résolution

Les cinq cent cinq mille deux cent douze (505.212) parts sociales sont souscrites par les sociétés:

1) IDEP S.A.: cent un mille sept cent trente-cinq (101.735) parts sociales pour un montant total de cent un mille sept cent trente-sept euros (EUR 101.735);

2) PRIMA IDEP Sprl: quatre cent trois mille quatre cent soixante-dix-sept (403.477) parts sociales pour un montant de quatre cent trois mille quatre cent soixante-dix-sept euros (EUR 403.477).

Et ont été libérées moyennant:

Apport en nature consistant en:

1) Un million six cent quatre-vingt-un mille (1.681.000) actions de la société «Cavarzere Produzioni Industriali SpA» société de droit italien pour un montant total de soixante-treize mille cent soixante-huit euros (EUR 73.168), dont

- la société IDEP S.A. apporte un million six cent soixante-seize mille (1.676.000) actions soit soixante-treize mille trente-neuf euros (EUR 73.039); et

- la société PRIMA IDEP Sprl apporte cinq mille (5.000) actions soit cent vingt-neuf euros (EUR 129).

2) Deux cent soixante-neuf mille quatre-vingt-huit (269.088) actions de la société «Finanziaria Industriale Veneta SpA» société de droit italien pour un montant total de quatre cent vingt-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois euros (EUR 428.983), dont

- la société IDEP S.A. apporte dix-huit mille (18.000) actions soit vingt-huit mille six cent quatre-vingt-seize euros (EUR 28.696); et

- la société PRIMA IDEP Sprl apporte deux cent cinquante et un mille quatre-vingt-huit (251.088) actions soit quatre cent mille deux cent quatre-vingt-sept euros (EUR 400.287).

Versement en numéraire consistant en:

Trois mille soixante et un euros (EUR 3.061) de sorte que ladite somme se trouve dès à présent à la libre disposition et a été souscrites par la société Prima Idep Sprl.

Troisième résolution

Suite à la résolution précédente l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6. paragraphe 1^{er}**. Le capital social est fixé à un million treize mille huit cent trente huit euro (EUR 1.013.838) divisé en un million treize mille huit cent trente-huit (1.013.838)

Parts sociales d'un euro (1.- EUR) chacune, qui, au choix de l'actionnaire, seront nominatives ou au porteur sauf disposition contraire de la loi.»

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de l'augmentation s'élèvent approximativement à quatre mille quatre cents euros (EUR 4.400).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du document ayant été faite aux mandataires des parties comparantes, celles-ci ont signé, avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: A. Ciampoli, S. Demaeght, V. Wesquy et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 juin 2008. LAC/2008/24284. — Reçu deux mille cinq cent vingt-six euros six cents, Eur 0,50% = 2.526,06.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008080898/5770/86.

(080092572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Cordalia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 86.741.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CORDALIA S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008080899/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09070. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Marco Belusa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 88.080.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MARCO BELUSA S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008080900/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09072. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Lampe International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 16.577.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080920/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08459. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Jabelmalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 11.811.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JABELMALUX S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008080901/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09076. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Ocean Overseas (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 67.221.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POUR OCEAN OVERSEAS (LUXEMBOURG) S.à r.l.

Services Généraux de Gestion

Agent domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008080903/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08809. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Galerie Commerciale de Kirchberg, Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 50.172.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GALERIE COMMERCIALE DE KIRCHBERG

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008080905/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08810. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Indushold S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 36.314.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 14 mai 2008 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Henri GRISIUS, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill L-1340 Luxembourg, Luxembourg;

- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, Luxembourg;

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

L'assemblée générale du 14 mai 2008 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 18, rue Hiehl, L-6131 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 14 mai 2008.

Pour *INDUSHOLD S.A., Société anonyme holding*

Signature

Référence de publication: 2008081792/833/24.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2008, réf. LSO-CR10439. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080093442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Salonika Radio Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.119.430,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 119.927.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2008.

MERCURIA SERVICES

8-10, rue Mathias Hardt, B.P. 3023, L-1030 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008080915/1005/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09101. - Reçu 28,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080091976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Smart Fund, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 128.967.

Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

"Pour le Conseil d'Administration"

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme - Investment Fund Services

22-24, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG

Marie-Cécile MAHY-DUBOURG

Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2008080916/7/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08768. - Reçu 50,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080091978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Fermin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 66.527.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution prise par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 18 juin 2008, que

Monsieur Yves SCHMIT, comptable, demeurant 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg, Madame Carine BITTLER, administrateur de sociétés, demeurant 1, place du Théâtre et Monsieur Steve LANG, gérant de société, demeurant 63, rue de Strassen à L-8094 Bertrange, ont été réélus au postes d'administrateurs.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014.

La Société de Gestion Comptable S. à r.l. 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg a été réélue au poste de commissaire aux comptes.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008081202/1285/22.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08413. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Interinfo Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.348.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 86.211.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080919/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08462. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

EFB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5570 Remich, 35, rue de Stadtbredimus.

R.C.S. Luxembourg B 106.068.

Im Jahre zweitausendundacht, am sechsten Juni.

Vor dem unterschriebenen Notar Patrick SERRES, im Amtssitz zu Remich (Großherzogtum Luxemburg).

Erster Beschluss

Der Rücktritt von Herrn Harry Horst RUF, Herrn Lothar Franz DEIMLING und Frau Yamina RUF-CHEKAB als Verwaltungsratsmitglieder ist angenommen.

Zweiter Beschluss

Als neue Mitglieder des Verwaltungsrates werden ernannt:

- 1) Herr Axel Hans Günther BURGHARDT, Geschäftsführer, geboren am 16ten Januar 1952 in Neunkirchen/Saar, wohnhaft in D-66583 Spiesen-Elversberg, Hauptstrasse 332,
- 2) Frau Hiltrud BURGHARDT, ohne besonderen Stand, geboren am 6ten März 1954 in D-Bildstock, wohnhaft in D-66583, Spiesen-Elversberg, Hauptstrasse 332,
- 3) Frau Sina FEY, Medienfachwirtin, geboren am 6ten Dezember 1978 in Neunkirchen, wohnhaft in D-66540 Heinitz, Grubenstrasse 9.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung ermächtigt den Verwaltungsrat, Herrn Martin BRANDEL, geboren am 26ten Januar 1965 in Saarbrücken und wohnhaft in D-66620 Nonnweiler (Bierfeld), Zur Bergerflur 17, zum Delegierten des Verwaltungsrats zu ernennen, welcher als Bevollmächtigter die Gesellschaft im Rahmen der täglichen Geschäftsführung, inklusive Bankoperationen, durch seine einzelne Unterschrift verpflichtet.

Vierter Beschluss

Der Rücktritt von Ali CHEKAB als Kommissar der Gesellschaft wird angenommen.

Zum neuen Kommissar wird ernannt:

Frau Britta BURGHARDT, Bilanzbuchhalterin, geboren am 5ten Juli 1983 in Neunkirchen/Saar, wohnhaft in D-66538 Neunkirchen, Biedersbergweg 6.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden sofort nach der jährlichen Hauptversammlung vom Jahre 2013.

Beschluss des Verwaltungsrats

- 1) Die Mitglieder des Verwaltungsrats, alle hier versammelt oder vertreten, nehmen den Rücktritt von Herrn Harry Horst RUF als Delegierter des Verwaltungsrats an.

2) Herrn Martin BRANDEL, geboren am 26ten Januar 1965 in Saarbrücken und wohnhaft in D-66620 Nonnweiler (Bierfeld), Zur Bergerflur 17, wird als Delegierter des Verwaltungsrats ernannt, welcher als Bevollmächtigter die Gesellschaft im Rahmen der täglichen Geschäftsführung, inklusive Bankoperationen, durch seine einzelne Unterschrift verpflichtet.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Remich, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. BURGHARDT, H. BURGHARDT, S. FEY, M. BRANDEL, Patrick SERRES.

Enregistré à Remich, le 6 juin 2008, Relation: REM/2008/746. - Reçu douze euros 12.- €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Für gleichlautende Abschrift, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Remich, den 12. Juni 2008.

Patrick SERRES.

Référence de publication: 2008080922/8085/48.

(080091981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Russian Commercial Finance No 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 139.504.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the ninth day of June.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Stichting Russian Commercial Finance No 1, a foundation (Stichting) established under the laws of The Netherlands, having its statutory office in The Netherlands at Locatellikade 1, 1067 AZ Amsterdam, registered with the Amsterdam Chamber of Commerce under number 34303045.

Being represented by Flora Gibert, notary clerk, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the hereinabove stated capacities, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a public limited liability company (société anonyme), which it declared to establish.

Chapter I.- Name, registered office, object, duration

1. Form, corporate name.

1.1 There is hereby formed a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) (the "Company"), governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies (the "1915 Law") and by the present articles (the "Articles"). The Company shall be subject to the law dated 22 March 2004 on securitisation (the "Securitisation Law").

1.2 The Company exists under the name of "Russian Commercial Finance No 1 S.A.".

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder of the Company (the "Sole Shareholder") or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The board of directors of the Company (the "Board of Directors") or the sole director of the Company (the "Sole Director") is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors or by the Sole Director.

3. Object.

3.1 The corporate object of the Company is to act as acquisition and/or issuing entity in the context of one or several securitisation operations governed by and under the Securitisation Law.

3.2 The Company may enter into any transactions by which it acquires or assumes, directly or indirectly or through another entity, risks relating to receivables or invoices, other assets or liabilities of third parties or inherent to all or part of the activities carried out by third parties. The acquisition or assumption of such risks by the Company will be financed by the issuance of securities by itself or by another securitisation entity the value or return of which depend on the risks acquired or assumed by the Company.

3.3 Without prejudice to the generality of the foregoing, the Company may in particular:

(a) acquire invoices or trading receivables arising from the contracts for supply of goods, provision of services or performance of works;

(b) subscribe or acquire in any other appropriate manner any securities or financial instruments (in the widest sense of the word) issued by international institutions or organisations, sovereign states, public and private companies;

(c) sell, transfer, assign, charge or otherwise dispose of its assets in such manner and for such compensation as the Board of Directors, the Sole Director or any person appointed for such purpose shall approve at such time;

(d) in the furtherance of its object, manage, apply or otherwise use all of its assets, securities or other financial instruments, and provide, within the limits of article 61(3) of the Securitisation Law, for any kind of guarantees and security rights, by way of mortgage, pledge, charge or other means over the assets and rights held by the Company;

(e) in the context of the management of its assets, enter into securities lending transactions and securities sale and repurchase agreements;

(f) enter into and perform derivatives transactions (including, but not limited to, swaps, futures, forwards and options) and any similar transactions;

(g) issue bonds, notes or any other form of debt securities (including by way of participation interest) or equity securities the return or value of which shall depend on the risks acquired or assumed by the Company; and

(h) enter into loan agreements as borrower within the scope of the Securitisation Law, in particular in order to fund the acquisition or assumption of risks (i.e. prior to the issuance of the securities or, more generally, where the Company acts as acquisition entity), to comply with any payment or other obligation it has under any of its securities or any agreement entered into within the context of its activities.

3.4 The Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with or useful for its purposes and which are able to promote their accomplishment or development.

4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II - Capital

5. Capital. The subscribed capital is set at thirty-one thousand Euro (€ 31,000), divided into three hundred and ten (310) registered shares with a par value of one hundred Euro (€ 100) each, fully paid up (by 100 %).

6. Form of the shares. The shares are in registered form and subject to legal conditions.

7. Payment of shares. Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions, which the Board of Directors or the Sole Director shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares, which are not fully paid up.

8. Modification of capital.

8.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

8.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by law.

Chapter III - Bonds, notes and other debt instruments

9. Registered or bearer form. The Company may issue bonds, notes or other debt instruments under registered or bearer form. Bonds, notes or other debt instruments under registered form may not be exchanged or converted into bearer form.

Chapter IV - Directors, board of directors or sole director, independent auditors

10. Board of directors or sole director.

10.1 In case of plurality of shareholders, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three members (each a "Director"), who need not be shareholders.

10.2 In case the Company is established by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is established that the Company has only one shareholder left, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of either one Director, named the Sole Director, until the next ordinary general meeting of the shareholders noticing the existence of more than one shareholder or by at least three Directors. A legal entity may be a member of

the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.

10.3 The Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

10.4 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

11. Meetings of the board of directors.

11.1 The Board of Directors shall elect a chairman (the "Chairman") from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

11.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

11.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies.

11.4 Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

11.5 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

11.6 The use of video-conferencing equipment and telecommunication means shall be allowed, provided that each participating Director being able to hear and to be heard by all other participating Directors using this technology, shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

11.7 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all the Directors in person (résolutions circulaires). Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax or e-mail. These resolutions shall have the same effect and validity as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

11.8 Votes may also be cast by any other means, such as fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

11.9 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by all Directors present at the meeting. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

12. General powers of the board of directors / sole director. The Board of Directors or the Sole Director is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors or the Sole Director.

13. Delegation of powers.

13.1 The Board of Directors or the Sole Director may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board of Directors, Directors, managers or other officers who need not be shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board of Directors or the Sole Director shall determine.

13.2 The Board of Directors or the Sole Director may also confer all powers and special mandates to any persons who need not to be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

14. Representation of the company. Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of Directors, by the sole signature of any Director acting individually or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any Director acting individually or by the Sole Director of the Company, but only within the limits of such power.

15. Independent auditor.

15.1 The accounts of the Company are audited by one or more independent auditors (réviseurs d'entreprises) appointed by the Board of Directors or by the Sole Director.

15.2 The independent auditors are re-eligible.

16. Conflict of interests.

16.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company is interested in, or is a Director, associate, officer or employee of such other company or firm, provided that paragraph 16.3 is complied with.

16.2 Any Director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

16.3 In the event that any Director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such Director shall make known to the Board of Directors such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such Director's interest therein, shall be reported to the next following general meeting of the shareholders of the Company.

16.4 If there is only one Director, by derogation to paragraph 16.3, the minutes shall only mention the operations intervened between the Company and its Sole Director having an interest conflicting with the one of the Company.

16.5 The provisions of the preceding paragraphs are not applicable when the decisions of the Board of Directors or of the Sole Director concern day-to-day operations engaged in normal conditions.

Chapter V - General meeting of shareholders

17. Powers of the sole shareholder / general meeting of shareholders.

17.1 The Company may have a Sole Shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the Sole Shareholder does not result in the dissolution of the Company.

17.2 If there is only one shareholder, that Sole Shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of shareholders and takes the decision in writing.

17.3 In case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

17.4 Any general meeting shall be convened by means of convening notice sent to each registered shareholder by registered letter at least fifteen days before the meeting. In case that all the shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

17.5 A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

17.6 The shareholders are entitled to vote by correspondence, by means of a form providing the option for a positive or negative vote or for an abstention. For the calculation of the quorum, are only taken into account the forms received by the company three (3) days prior to the general meeting of shareholders they relate to.

17.7 The shareholders are entitled to participate to the meeting by visioconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are retransmitted in a continuing way.

17.8 Unless otherwise provided by law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of shareholders shall be taken by simple majority of the votes cast, regardless of the proportion of the capital represented.

17.9 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by two-thirds of the votes cast of the shareholders present or represented.

17.10 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased or reduced only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

18. Place and date of the annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the first Tuesday of June at 15:00 o'clock, and for the first time in 2009.

19. Other general meetings. Any Director may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the shareholders which together represent one fifth of the capital of the Company.

20. Votes. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of shareholders, by appointing another person as his proxy in writing.

Chapter VI - Business year, distribution of profits

21. Business year.

21.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year, except for the first business year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on 31 December 2008.

21.2 The Board of Directors or the Sole Director draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of shareholders to the independent auditors who shall make a report containing comments on such documents.

22. Distribution of profits.

22.1 Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

22.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

22.3 The Board of Directors or the Sole Director may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Chapter VII - Dissolution, liquidation

23. Dissolution, liquidation.

23.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

23.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders.

23.3 If no liquidators are appointed by the general meeting of shareholders, the Directors or the Sole Director shall be deemed to be liquidators vis-à-vis third parties.

Chapter VIII - Applicable law

24. **Applicable law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law and the Securitisation Law.

Subscription and payment

The Articles having thus been established, the above-named party has subscribed for 310 (three hundred and ten) shares as follows:

Stichting Russian Commercial Finance No 1	310 shares
Total: three hundred and ten shares	310 shares

All these shares have been fully paid up, so that the sum of thirty-one thousand Euro (€ 31,000) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the 1915 Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about six thousand Euro.

First resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party, Stichting Russian Commercial Finance No 1, considering itself as duly convened, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting of the shareholders passed the following resolutions:

1. The Company's address is fixed at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following have been elected as Directors, each with a mandate expiring on occasion of the annual general meeting of shareholders to be held in 2014:
 - a) Robert Jan Schol, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
 - b) Paul Van Baarle, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
 - c) Jorge Pérez Lozano, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg
3. Robert Jan Schol has been appointed as the first Chairman of the Board of Directors.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille huit, le neuvième jour de juin,

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Stichting Russian Commercial Finance No 1, une fondation (Stichting) établie sous les lois des Pays-Bas ayant son siège statutaire aux Pays-Bas à Locatellikade 1, 1067 AZ Amsterdam, enregistrée avec le Registre de la Chambre de Commerce à Amsterdam sous le numéro 34303045.

Etant représentée par Flora Gibert, clerc de notaire, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant selon la dite qualité, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare constituer (la "Société").

Titre I^{er} - Dénomination, siège, objet, durée

1. Forme, dénomination.

1.1 Il est formé une société anonyme (la "Société") qui aura le statut d'une société de titrisation régie par la loi du 22 mars 2004 sur la titrisation (la "Loi Titrisation") et qui sera régie par les dispositions de la Loi Titrisation, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, (la "Loi de 1915") et par les présents statuts (les "Statuts").

1.2 La Société adopte la dénomination "Russian Commercial Finance No 1 S.A."

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers toute autre commune à l'intérieur du Grand Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration") ou son administrateur unique ("l'Administrateur Unique") est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est d'agir comme acquéreur et/ou émetteur dans le contexte d'une ou plusieurs opérations de titrisation régies par la Loi Titrisation.

3.2 La Société peut entrer dans toute transaction par laquelle elle acquiert ou assume, directement ou indirectement ou à travers une autre entité, des risques liés à des créances ou des factures, à d'autres avoirs ou dettes de tiers ou inhérentes à tout ou partie des activités exercées par des tiers. L'acquisition ou l'acceptation de ces risques par la Société sera financée par l'émission, par la Société ou par une autre entité de titrisation, de titres dont la valeur ou le rendement dépendent des risques acquis ou acceptés par la Société.

3.3 Nonobstant le caractère général de ce qui précède, la Société peut en particulier:

a) acquérir des factures ou des certificats de créances provenant de contrats de fourniture de biens, de prestation de services ou de réalisation de travaux;

b) souscrire à ou acquérir de toute manière appropriée toutes valeurs mobilières ou instruments financiers (dans le sens le plus large du terme) émis par des institutions ou des organisations internationales, des Etats souverains, des sociétés publiques ou privées;

c) vendre, transmettre, céder, nantir ou autrement disposer de ses actifs de la manière et contre une rémunération telles que le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique ou la personne nommée à cet effet approuvera de temps à autres;

d) dans l'accomplissement de son objet, gérer, utiliser ou user de quelques façons que ce soit tous ses avoirs, valeurs mobilières ou autres instruments financiers, et fournir, dans les limites de l'article 61(3) de la Loi Titrisation, toutes sortes de garanties et de droits de gage, par voie d'hypothèque, nantissement, "charge" de droit anglo-saxon ou par d'autres moyens sur tous les avoirs et droits détenus par la Société;

e) dans le cadre de la gestion de ses biens, conclure des opérations de prêt ou d'échange de valeurs mobilières, et de mise en pension;

f) conclure et exécuter des transactions sur produits dérivés (y compris mais sans s'y limiter, des swaps, des futures, des échanges, des produits dérivés, des options) et des transactions similaires;

g) émettre des obligations ou toute autre forme de titre de dette (y compris par voie d'intérêt de participation) ou de capital dont la valeur ou le rendement dépendent des risques acquis ou acceptés par la Société; et

h) conclure des contrats de prêts comme emprunteur dans le cadre de la Loi Titrisation, en particulier dans le but d'obtenir le financement nécessaire pour acquérir ou accepter des risques (c'est-à-dire avant ou en même temps que l'émission de titres ou, plus généralement, lorsque la Société agit comme véhicule d'acquisition), afin de se conformer à tout paiement ou toute obligation de la Société provenant de ses valeurs mobilières ou de tout contrat conclu dans le contexte de ses activités.

3.4 La Société peut prendre toute mesure pour protéger ses droits et conclure toutes transactions quelconques qui sont directement ou indirectement liées ou utiles à son objet social et qui peuvent promouvoir son accomplissement ou développement.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II- Capital

5. Capital social. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille Euro (31.000 EUR), divisé en trois cent dix (310) actions nominatives d'une valeur nominale de cent Euro (100 EUR) chacune, lesquelles sont entièrement libérées (à raison de 100 %).

6. Nature des actions. Les actions sont nominatives et sont soumises aux conditions légales.

7. Versements. Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera de temps à autres. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

8. Modification du capital.

8.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

8.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions aux conditions prévues par la loi.

Titre III- Obligations et autres titres représentatifs d'une dette

9. Nominatif ou au porteur. La Société pourra émettre des obligations et autres titres de dette sous forme nominative ou au porteur. Ces obligations et autres titres de dette sous forme nominative ne pourront pas être échangés ou convertis en titres au porteur.

Titre IV- Administrateurs, conseil d'administration ou administrateur unique, réviseurs d'entreprises

10. Conseil d'administration ou administrateur unique.

10.1 En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins (chacun un "Administrateur"), actionnaires ou non.

10.2 Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire restant, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration consistant soit (i) d'un administrateur, appelé Administrateur Unique, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire soit (ii) d'au moins trois Administrateurs. Une société peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans ce cas, une telle personne morale nommera un représentant permanent qui assurera ses fonctions au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale en question ne peut révoquer son représentant permanent qu'en nommant en même temps un successeur.

10.3 Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour une durée de six ans à compter de la date de leur élection.

10.4 En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

11. Réunions du conseil d'administration.

11.1 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un président (le "Président"). Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

11.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation.

11.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procuration.

11.4 Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra par la suite être confirmée par écrit.

11.5 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple des votes émis. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

11.6 L'utilisation d'outils de vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée pour autant que chaque Administrateur participant en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les autres administrateurs utilisant cette technologie, sera réputé présent et sera habilité à prendre part au vote par vidéo ou par téléphone.

11.7 Des décisions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs personnellement (résolutions circulaires). Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax ou e-mail. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions approuvées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée. La date de telles décisions sera la date de la dernière signature.

11.8 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen, tel que le fax, l'e-mail ou le téléphone, pour autant que, dans cette dernière hypothèse, le vote donné par téléphone est confirmé par écrit.

11.9 Le procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration est signé par tous les Administrateurs présents à la réunion. Des extraits seront certifiés par le Président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

12. Pouvoirs généraux du conseil d'administration / administrateur unique.

12.1 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration ou de l'Administrateur Unique.

13. Délégation de pouvoirs.

13.1 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant conformément aux conditions aux pouvoirs que le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique déterminera.

13.2 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

14. Représentation de la société.

Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la seule signature de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la seule signature d'un Administrateur ou par la seule signature de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par un Administrateur ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

15. Réviseur d'entreprises.

15.1 La Société est contrôlée par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises nommés par le Conseil d'Administration ou par l'Administrateur Unique.

15.2 Les réviseurs d'entreprises sont rééligibles.

16. Conflit d'intérêts.

16.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ou entreprise ne doit être affecté ou annulé du fait qu'un seul ou plusieurs administrateurs ou dirigeants de la Société y a un intérêt, est administrateur, collaborateur, dirigeant ou employé de cette autre société ou entreprise, pour autant que l'article 16.3 est respecté.

16.2 Tout Administrateur ou dirigeants de la Société qui agit comme administrateur, dirigeant ou employé de toute société avec laquelle la Société doit conclure un contrat ou de toute autre façon entretenir des relations d'affaire ne doit pas, du seul fait de ce lien avec cette autre société ou entité, être empêché de considérer et de voter ou d'agir dans toutes matières liées à ce contrat ou à cette autre relation d'affaire.

16.3 Dans le cas où tout Administrateur de la Société aurait tout intérêt personnel et opposé à toute transaction de la Société, cet administrateur doit informer le Conseil d'Administration de cet intérêt personnel et opposé et ne doit pas considérer ou prendre part au vote concernant ladite transaction, et cette transaction, ainsi que l'intérêt de l'Administrateur dans cette transaction doivent être rapportés à l'assemblée générale suivante des actionnaires de la Société.

16.4 S'il y a seulement un Administrateur, par dérogation au paragraphe 16.3, le procès verbal mentionnera seulement les opérations intervenues entre la Société et son Administrateur Unique ayant un intérêt opposé à celui de la Société. Les dispositions des paragraphes qui précèdent ne sont pas applicables lorsque les décisions du Conseil d'Administration ou de l'Administrateur Unique concernent des opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Titre V- Assemblée générale des actionnaires

17. Pouvoirs de l'actionnaire unique / assemblée générale des actionnaires.

17.1 La Société peut avoir un actionnaire unique lors de sa constitution, ainsi que par la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la Société.

17.2 S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

17.3 En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

17.4 Toute assemblée générale sera convoquée par voie de lettres recommandées envoyées à chaque actionnaire nominatif au moins quinze jours avant l'assemblée. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation et de publication.

17.5 Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

17.6 Les actionnaires peuvent voter par correspondance, au moyen d'un formulaire mentionnant l'option pour un vote positif ou négatif ou l'abstention. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires qui ont été reçus par la Société trois (3) jours avant la réunion de l'assemblée générale.

17.7 Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

17.8 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

17.9 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par deux tiers des votes des actionnaires présents ou représentés.

17.10 Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peut être décidée qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

18. Lieu et date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le premier mardi du mois de juin, à 15h00 heures, et pour la première fois en 2009.

19. Autres assemblées générales. Tout Administrateur peut convoquer d'autres assemblées générales. Une assemblée générale doit être convoquée sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

20. Votes. Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires, par une autre personne désignée par écrit.

Titre VI- Année sociale, répartition des bénéfices

21. Année sociale.

21.1 L'année sociale commence le premier janvier et fini le trente et un décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au 31 décembre 2008.

21.2 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, aux réviseurs d'entreprises qui commenteront ces documents dans leur rapport.

22. Répartition des bénéfices.

22.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

22.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

22.3 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VII- Dissolution, liquidation

23. Dissolution, liquidation.

23.1 La Société peut être dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

23.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

23.3 A défaut de nomination de liquidateurs par l'assemblée générale des actionnaires, les Administrateurs ou l'Administrateur Unique seront considérés comme liquidateurs à l'égard des tiers.

Titre VIII- Loi applicable

24. **Loi applicable.** La loi du 10 août 1915 telle que modifiée et la Loi Titrisation trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, le comparant préqualifié déclare souscrire les 310 (trois cent dix) actions comme suit:

Stichting Russian Commercial Finance No 1	310 actions
Total: trois cent dix actions	310 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille Euro (31.000 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué à six mille Euro.

Premières résolutions de l'actionnaire unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la partie nommée ci-dessus, Stichting Russian Commercial Finance No 1, se considérant dûment convoqué, représentant l'intégralité du capital social et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des actionnaires, a pris les décisions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateurs, chacun pour un mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires à tenir en 2014:
 - (a) Robert Jan Schol, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;
 - (b) Paul van Baarle, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg; and
 - (c) Jorge Pérez Lozano, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.
3. Robert Jan Schol est nommé premier Président du Conseil d'Administration.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes,

Et après lecture, le comparant prémentionné, connu par le notaire par son nom, prénoms, état civil et résidence, a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 juin 2008. Relation: LAC/2008/23626. — Reçu à 0,5 %: mille deux cent cinquante euros (1250 €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 JUIN 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008081414/211/533.

(080093362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Silverfleet Fourth Investment Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 117.303.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Référence de publication: 2008080923/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08456. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Samba Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.935.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.304.

Les comptes annuels pour la période du 28 juin 2007 (date de constitution) au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080925/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08454. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Financière Light III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.083.450,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 87.770.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080926/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08451. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Fragrance Resources Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.825.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 81.420.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080928/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08446. - Reçu 88,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Vivaldis - Gesellschaft für Strukturierte Lösungen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 108.999.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Vivaldis - Gesellschaft für strukturierte Lösungen S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008080930/1955/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06064. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

WestProfil, Fonds Commun de Placement.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 109.089.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008080932/1955/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06076. - Reçu 80,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Capital Immo Invest 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 72.637.

EXTRAIT

Du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société CAPITAL IMMO INVEST 1 S.A., établie et ayant son siège social au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 72 637 et qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 10 juin 2008 à 10 heures.

1. Démission de Monsieur Frédéric Cipolletti de son poste d'administrateur-délégué demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

2. Démission de Monsieur Frédéric Cipolletti de son poste d'administrateur demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

3. Nomination de la société CORBEL & ASSOCIES SARL au poste d'administrateur-délégué ayant son siège social au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 85.586 ayant comme représentant permanent Jean-Pierre Corbel jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013

4. Nomination de la société CORBEL & ASSOCIES SARL au poste d'administrateur ayant son siège social au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 85.586 ayant comme représentant permanent Jean-Pierre Corbel jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

La résolution ayant été adopté à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 10 juin 2008.

Pour la société

Frédéric CIPOLLETTI

Administrateur Délégué

Référence de publication: 2008081224/1453/29.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09050. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

"E.T.L. S.A.", "Electrotechnique du Luxembourg S.A.", Société Anonyme.

Siège social: L-4151 Esch-sur-Alzette, 7, rue Ernie Reitz.

R.C.S. Luxembourg B 99.907.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080937/8473/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06567. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Batiso, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4959 Bascharage, 24, Z.A.Op Zaemer.

R.C.S. Luxembourg B 116.136.

L'an deux mille sept, le douze décembre.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1 ° Monsieur Benoît BAUDOIN, ingénieur, né à Huy (Belgique), le 23 juin 1965, demeurant à B-6780 Messancy, 78, rue de la Promenade, représenté aux fins des présentes par Monsieur Alex KAISER, employé privé, demeurant professionnellement à L-5365 Munsbach, 2, Parc d'activité Syrdall, en vertu d'une procuration sous seing privé, ci-annexée,

2 ° TAMESIDE SA, société de droit panaméen, avec siège social à Panama-City, République du Panama, East 54th Street, inscrite dans le Registre Public sous Microjacket 587215, document 1224573, représentée aux fins des présentes par Monsieur Alex KAISER, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé, ci-annexée.

Lesquels comparants déclarent être seuls associés de la société à responsabilité limitée BATISO, S.à r.l., avec siège social à L-1274 Howald, 60, rue des Bruyères, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 116.136, constituée par acte reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 24 avril 2006, publié au Mémorial C du 30 juin 2006, numéro 1265.

Les comparants ont prié le notaire instrumentaire de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés constatent que suivant deux cessions de parts sociales sous seing privé en date du 12 octobre 2007, Monsieur Benoît STEINHAUER, gérant de société, demeurant à F-57680 Corny sur Moselle, 15, rue de la Tanière (France), a cédé toutes ses deux cent cinquante (250) parts sociales de la société BATISO, S.à r.l., à la société TAMESIDE SA, préqualifiée, au prix convenu entre parties.

Les prédites conventions de cession resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur Benoît BAUDOIN, en sa qualité de gérant technique, représenté comme il est dit ci-avant, déclare expressément accepter ces cessions au nom de la société, conformément à l'article 1690 du Code Civil et l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

Les associés décident de transférer le siège social de L-1274 Howald, 60, rue des Bruyères à L-4959 Bascharage, Z.A. Op Zaemer 24 et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 2 comme suit:

« **Art. 2. (alinéa premier).** Le siège de la société est établi dans la commune de Bascharage.»

81634

Troisième résolution

Les associés décident que la société est valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe du gérant technique avec le gérant administratif.

Dans le cadre de la gestion journalière, la société est valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du gérant technique.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge, en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille euros (1.000,- €).

Dont procès-verbal, passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Kaiser, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 14 décembre 2007, LAC/2007/40965. — Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 février 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008080936/202/51.

(080092089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Valessore Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 29.489.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080939/8473/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06570. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Property Investment Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 89.644.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080942/8473/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06575. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Swip Islamic Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 111.425.

Faisant suite à l'assemblée générale du 14 Mars 2008, sont renommés administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2009:

Roger Charles BARKER

40, avenue Monterey L-1016 Luxembourg

Virginie RAUX

40, avenue Monterey L-1016 Luxembourg

Faisant suite à la résolution circulaire du 20 Mars 2008, est nommé administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2009:

Andrew NOVEMBER

Edinburgh One, Morrison Street 60, EH3 8BE Edimbourg; Grande-Bretagne

En lieu et place de l'administrateur démissionnaire:

Arun K. SARWAL

10 Fleet Place EC4 M7RH Londres Grande-Bretagne

Les administrateurs suivants ont été démissionnaires aux dates suivantes:

- Au 14 Février 2007:

Alex PORTE

40, avenue Monterey L-1016 Luxembourg

- Au 9 Mars 2007:

Marc Emilien Jean-Paul DE LEYE

40, avenue Monterey L-1016 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 Juin 2008.

State Street Bank Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2008081096/1229/33.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08624. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Lockwood International Holding S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 37.333.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080943/8473/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06577. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Charterhouse Poppy I, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 37.000,00.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 116.733.

- Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 31 décembre 2006 que Charterhouse General Partners (VIII) Limited a transféré 300 parts sociales

à

Charterhouse General Partners (VIII) Limited, une Private Limited Company, constituée et régie selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à Warwick Court Paternoster Square, EC4M; 7DX, Londres, Royaume-Uni enregistré auprès du Companies House, Royaume-Uni sous le numéro 2290328, et agissant comme commandité pour CCP VIII LP No. 1.2.

- Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 31 décembre 2006 que Charterhouse General Partners (VIII) Limited a transféré 440 parts sociales

à

Charterhouse General Partners (VIII) Limited, une Private Limited Company, constituée et régie selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à Warwick Court Paternoster Square, EC4M; 7DX, Londres, Royaume-Uni enregistré auprès du Companies House, Royaume-Uni sous le numéro 2290328, et agissant comme commandité pour CCP VIII LP No. 1.1.

- Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 31 décembre 2006 que CCP VII Syndication Limited a transféré 150 parts sociales

à

Charterhouse General Partners (VIII) Limited, une Private Limited Company, constituée et régie selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à Warwick Court Paternoster Square, EC4M; 7DX, Londres, Royaume-Uni enregistré auprès du Companies House, Royaume-Uni sous le numéro 2290328, et agissant comme commandité pour CCP VIII LP No. 1.2.

- Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 31 décembre 2006 que CCP VII Syndication Limited a transféré 151 parts sociales

à

Charterhouse General Partners (VII) Limited, une Private Limited Company, constituée et régie selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à Warwick Court Paternoster Square, EC4M ; 7DX, Londres, Royaume-Uni enregistré auprès du Companies House, Royaume-Uni sous le numéro 02197301, et agissant comme commandité pour CCP VII LP No. 1.1.

- Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 31 décembre 2006 que CCP VII Syndication Limited a transféré 187 parts sociales

à

Charterhouse General Partners (VII) Limited, une Private Limited Company, constituée et régie selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à Warwick Court Paternoster Square, EC4M; 7DX, Londres, Royaume-Uni enregistré auprès du Companies House, Royaume-Uni sous le numéro 02197301, et agissant comme commandité pour CCP VII LP No. 2.1.

- Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 31 décembre 2006 que CCP VII Syndication Limited a transféré 80 parts sociales

à

Charterhouse General Partners (VII) Limited, une Private Limited Company, constituée et régie selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à Warwick Court Paternoster Square, EC4M; 7DX, Londres, Royaume-Uni enregistré auprès du Companies House, Royaume-Uni sous le numéro 02197301, et agissant mm commandité pour CCP VII LP No. 2.2.

- Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 31 décembre 2006 que CCP VII Syndication Limited a transféré 135 parts sociales

à

Charterhouse General Partners (VII) Limited, une Private Limited Company, constituée et régie selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à Warwick Court Paternoster Square, EC4M; 7DX, Londres, Royaume-Uni enregistré auprès du Companies House, Royaume-Uni sous le numéro 02197301, et agissant comme commandité pour CCP VII LP No. 1.2.

- Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 31 décembre 2006 que CCP VII Syndication Limited a transféré 18 parts sociales

à

Charterhouse General Partners (VIII) Limited, une Private Limited Company, constituée et régie selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à Warwick Court Paternoster Square, EC4M; 7DX, Londres, Royaume-Uni enregistré auprès du Companies House, Royaume-Uni sous le numéro 2290328, et agissant comme commandité pour CCP VIII Co-Investment LP

- Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 31 décembre 2006 que CCP VII Syndication Limited a transféré 5 parts sociales

à

Charterhouse General Partners (VII) Limited, une Private Limited Company, constituée et régie selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à Warwick Court Paternoster Square, EC4M; 7DX, Londres, Royaume-Uni enregistré auprès du Companies House, Royaume-Uni sous le numéro 02197301, et agissant comme commandité pour CCP VII Co-Investment LP A,B,C,D,E,F,G,

- Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 31 décembre 2006 que CCP VII Syndication Limited a transféré 14 parts sociales

à

CCP VII GmbH & Co. KG Limited, une Private Limited Company, constituée et régie selon les lois de l'Allemagne, ayant son siège social à 46, Mainzer Strasse, D-60325 Frankfurt am Main Deutschland enregistré auprès du Handelsregister Frankfurt, Deutschland sous le numéro HRA 30617.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Charterhouse Poppy I

Signature

Référence de publication: 2008081243/250/83.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08837. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Garage V. Schartz S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9011 Ettelbruck, 170, rue de Bastogne.

R.C.S. Luxembourg B 97.823.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080945/8473/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06582. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Finconex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, 222, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 41.720.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080948/8473/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06586. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Immo9.Com S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 84.371.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080949/8473/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06590. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

S.M.S. Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 109.745.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008081029/9142/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2008, réf. LSO-CR10658. - Reçu 93,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

SMIS International SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.

R.C.S. Luxembourg B 85.120.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SMIS INTERNATIONAL SA

Signature

Le Liquidateur

Référence de publication: 2008080951/1651/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2008, réf. LSO-CR02923. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

International Financial Data Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 81.997.

Objet: Liste des signatures autorisées de International Financial Data Services (Luxembourg) S.A. (ci-après: la «Société»)

Réquisition aux fins de dépôt et d'inscription sur le Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Régime des signatures

A partir du 1^{er} juin 2008, les personnes suivantes sont autorisées à signer au nom de la Société tous documents décrits ci-dessous moyennant les limitations pour chaque catégorie de personnes par rapport à chaque classe de document reprises ci-après.

1. Signatures conjointes de deux membres du conseil d'administration:
 - Actes authentiques et contrats en matière immobilière,
 - Lettres de change,
 - Contrats, garanties et indemnités ne concernant pas la clientèle.
2. Signatures conjointes d'un membre du conseil d'administration et d'un membre du comité de gestion:
 - Contrats avec des sociétés de conseil.
3. Signatures conjointes de deux membres du comité de gestion:
 - Contrats avec la clientèle,
 - Chèques, instructions de paiement et toutes instructions concernant des transferts de fonds, tous portant sur une valeur supérieure à 100.000,00 dollars US.
4. Signatures conjointes de deux Vice Presidents:
 - Contrats de travail et contrats avec des agences d'interim.
5. Signatures conjointes de deux Assistant Vice Presidents ou de deux Officers:
 - Chèques, instructions de paiement et toutes instructions concernant des transferts de fonds, tous portant sur une valeur inférieure à 100.000,00 dollars US.
6. Signatures conjointes d'un Assistant Vice President ou d'un Officer avec un Senior Associate:
 - Documents qui ne sont pas en relation avec la clientèle, contrats et actes portant sur une valeur inférieure à 5.000,00 dollars US.
7. Signatures conjointes de deux Senior Associates:
 - Confirmations et correspondance qui n'engagent pas la responsabilité de la Société ou actes liant celle-ci contractuellement et ne portant pas sur une valeur supérieure à 500,00 dollars US.

En général:

«Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la Société a été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par les signatures, conjointes ou individuelles, de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Si le conseil d'administration est composé d'un membre unique, la Société sera engagée par la signature de l'administrateur unique.»

(article 12 des statuts coordonnés de la Société)

Les membres du Conseil d'Administration sont:

HOOLEY Stephen C.

MCDONNELL Thomas A.

O'NEIL Paul F.

PRESBER Julian J.H.

Les membres du Comité de Gestion sont:

BRUNO Thomas A.

DETROZ Marie

MURPHY Tony

Les Vice Presidents sont:

DINGWALL Keith

DIOGENES Scott

GROEN IN'T WOULD Raymond

LAWLOR Finnola

MICALLEF Jeffrey

STEFFES Brigit

TORRES Randall

Les Assistant Vice Presidents sont:

ANDRES Walter

BABOU Stéphanie

COTTER Theresa

DALLE-FRATTE Christelle

DEMAREST Jan

DUNNE Brian

HEID Andreas

HIM Vincent

O'BRIEN Gerard

SIEBENALER Anoushka

SPIEWAK Désirée

THIELENS Michel

WHEATLEY Paul

Les Officers sont:

BARBIERI Christophe

BIVORT Viviane

BRUNING Marjorie

DIERICK Veerle

FARMERY Stephen Robert

GATHERCOLE Liz

HUYNH Denise

KRAMER Richard

KREUTZER Eric

LIEMER Oliver

MANKEL Gwendoline

NORRIS John

Les Senior Associates sont:

BEER Sophie
 BEGBIE Jennifer
 BELKALEM Nassera
 BOOT Inge
 BOTH Géraldine
 DA CUNHA FRANCO Ana Catarina
 DURAND Fabrice
 FLACHET Eléonore
 GABOR Johanna
 LAMBERTY Frank
 MAGGI Virginie
 MATERA Anna
 MÜLLER Joël
 NÖEL Francis
 RONCALLI Françoise
 SANSEVERINO Valérie
 SHEPHERDSON Chris
 TOBALDIN Maud
 YOKARIBAS Zubeyda

Luxembourg, le 4 juin 2008.

Pour extrait conforme

Paul F. O'Neil

Administrateur Délégué

Annexe: Authorized Signature List (Liste des signatures - spécimen).

Non-official English translation:

Re: Authorised signatures list of International Financial Data Services (Luxembourg) S.A. (the "Company")

Request for filing with the Luxembourg Company Register (the "Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg").

Signatory policy

With effect from 1st June 2008, the following persons are authorised to sign on behalf of the Company the documents described below, taking into account the limits for each category of persons with regard to each class of documents described hereafter:

1. Two Board members:

- Deeds and agreements for real estate matters
- Letters of exchange
- Agreements, guarantees, indemnities not related to customers

2. One Board member and one Management Committee Member:

- Agreements with consultant firms

3. Two Management Committee Members:

- Agreements with customers
- Checks, payment instructions, funds transfers for values above USD 100,000.-

4. Two VPs:

- Employment contracts and agreements with interim agencies

5. two AVPs or Officers:

- Checks, payment instructions, funds transfers for values below USD 100,000.-

6. One AVP or Officer and one Senior Associate:

- Documents not related to customers, agreements, deeds for values below USD 5,000.-

7. Two Senior Associates:

- Confirmations, correspondence not binding IFDSL or binding agreements and deeds for values below USD 500.-

In general:

"The Company will be bound towards third parties by the joint signatures of any two directors or by the individual signature of the person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the

board but only within the limits of such power. If the board of directors is composed of only one member, the Company shall be bound by the sole signature of the sole director."

(Article 12 of the Articles of Incorporation of the Company)

Schedule: Authorized Signature List.

Authorized Signature List

Board Members:

HOOLEY Stephen, President and Chief Executive Officer
 C. O'NEIL Paul F., Senior Vice President, Managing Director
 MCDONNELL Thomas A., President and Chief Executive Officer
 PRESBER Julian J.H., Senior Vice President, Managing Director of State Street Bank

Authorized Signature List

Management Committee (Vice Presidents):

BRUNO Thomas A., Vice President
 MURPHY Tony, Vice President
 DETROZ Marie, Vice President

Authorized Signature List

Vice Presidents:

DINGWALL Keith, Vice President
 LAWLOR Finnola, Vice President
 DIOGENES Scott, Vice President
 MICALLEF Jeffrey, Vice President
 GROEN IN'T WOULD Raymond, Vice President
 STEFFES Brigit, Vice President
 TORRES Randall, Vice President

Authorized Signature List

Assistant Vice Presidents:

ANDRES Walter, Assistant Vice President
 DALLE-FRATTE Christelle, Assistant Vice President
 BABOU Stéphanie, Assistant Vice President
 DEMAREST Jan, Assistant Vice President
 COTTER Theresa, Assistant Vice President
 DUNNE Brian, Assistant Vice President
 HEID Andreas, Assistant Vice President
 SPIEWAK Désirée, Assistant Vice President
 HIM Vincent, Assistant Vice President
 THIELENS Michel, Assistant Vice President
 O'BRIEN Gerard, Assistant Vice President
 WHEATLEY Paul, Assistant Vice President
 SIEBENALER Anoushka, Assistant Vice President

Authorized Signature List

Officers:

BARBIERI Christophe, Officer
 DIERICK Veerle, Officer
 BIVORT Viviane, Officer
 FARMERY Stephen Robert, Officer
 BRUNING Marjorie, Officer
 GATHERCOLE Liz, Officer
 HUYNH Denise, Officer
 MANKEL Gwendoline, Officer
 KRAMER Richard, Officer

NORRIS John, Officer
KREUTZER Eric, Officer
LIEMER Olivier, Officer

Authorized Signature List

Senior Associate:

BEER Sophie, Senior Associate
BOOT Inge, Senior Associate
BEGBIE Jennifer, Senior Associate
BOTH Géraldine, Senior Associate
BELKALEM Nassera, Senior Associate
DA CUNHA FRANCO Ana Catarina, Senior Associate
DURAND Fabrice, Senior Associate
MAGGI Virginie, Senior Associate
FLACHET Eléonore, Senior Associate
MATERA Anna, Senior Associate
GABOR Johanna, Senior Associate
MÜLLER Joël, Senior Associate
LAMBERTY Frank, Senior Associate
NOËL Francis, Senior Associate
RONCALLI Françoise, Senior Associate
YOKARIBAS Zubeyda, Senior Associate
SANSEVERINO Valérie, Senior Associate
SHEPHERDSON Chris, Senior Associate
TOBALDIN Maud, Senior Associate

4 June 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008080958/1229/218.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08633. - Reçu 46,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

VPB Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 42.828.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 mai 2008, acte n^o 255 par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacques DELVAUX
Notaire

Référence de publication: 2008080963/208/13.

(080092644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

AHW Sicav LR II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 111.927.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der jährlichen Generalversammlung vom 20. Mai 2008

Bestätigung folgender Verwaltungsratsmitglieder, deren Mandate mit Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung des Jahres 2009 enden:

- Dirk Köster, Vorsitzender des Verwaltungsrates;
- Thomas Krämer, Verwaltungsratsmitglied;
- Markus Gierke, Verwaltungsratsmitglied;

- Udo Stadler, Verwaltungsratsmitglied.
- Bernd Schlichter, Verwaltungsratsmitglied
neue Berufsadresse:

1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

PricewaterhouseCoopers S.à r.l. Réviseur d'Entreprises wurde als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft bis zum Ablauf der ordentlichen Gesellschafterversammlung des Jahres 2009 bestellt.

Luxemburg, den 20. Mai 2008.

Für die Richtigkeit namens der Gesellschaft

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2008081093/2501/25.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08377. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

R/C Energy IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 137.808.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 51345 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008080964/211/11.

(080091944) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

CEREP BH JV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 138.822.

In the year two thousand and eight, on the second of June,

Before Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned,

THERE APPEARED:

CEREP III UK S.à r.l., a private limited liability company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 130.447 (the "Sole Shareholder");

in its capacity as Sole Shareholder of CEREP BH JV S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies is pending and incorporated by a deed drawn up by M^e Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 22 May 2008 and whose articles of incorporation (the "Articles") have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial");

since the incorporation of the Company, the Articles have not been amended;

hereby takes the following written resolutions in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the "Law").

The Sole Shareholder is represented at the meeting by Flora Gibert, jurist, residing at Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of proxy given under private seal, which, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

First resolution

The Sole Shareholder resolves to reduce the nominal value of the two hundred and fifty (250) existing shares from GBP 48 (forty eight British Pounds) per share to GBP 0.10 (ten pence) per share without share capital reduction, resulting in the creation of one hundred and nineteen thousand seven hundred and fifty (119,750) additional shares having a nominal value of GBP 0.10 (ten pence) each, to be allocated to the Sole Shareholder; as a result the share capital remains fixed at

twelve thousand British Pounds, represented by one hundred and twenty thousand (120,000) shares of GBP 0.10 (ten pence) each.

Second resolution

As a consequence of the above-mentioned resolution, article 5.1 of the Company's Articles is amended and now reads as follows:

" 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand British Pounds (GBP 12,000.-) represented by one hundred and twenty thousand (120,000) shares. Each share has a nominal value of ten pence (GBP 0.10) each (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

Costs and expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand two hundred Euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said proxyholder of the appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le deux juin,

Par-devant M^e Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné,

A COMPARU:

CEREP III UK S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.447 ("Associé Unique");

en qualité d'Associé Unique de CEREP BH JV S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dont l'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours et constituée selon un acte dressé par M^e Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 22 mai 2008 et dont les statuts (les "Statuts") n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial");

depuis la création de la Société, les Statuts de la Société n'ont pas été modifiés;

prend ici les résolutions suivantes conformément aux dispositions de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel que modifiée (la "Loi").

L'Associé Unique est représenté à l'assemblée par Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration sous seing privé, paraphée et paraphée par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, qui restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Première résolution

L'Associé Unique décide de réduire la valeur nominale des deux cent cinquante (250) parts sociales existantes de 48 GBP (quarante-huit livres Sterling) par part sociale à 0,10 GBP (dix pences) par part sociale, sans réduction de capital, ce dont il résulte la création de cent dix-neuf mille sept cent cinquante (119.750) parts sociales supplémentaires d'une valeur nominale de 0,10 GBP (dix pences) chacune, à allouer à l'Associé Unique; en conséquence le capital social restera fixé à douze mille livres Sterling, représenté par cent vingt mille (120.000) parts sociales de 0.10 GBP (dix pences) chacune.

Seconde résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'article 5.1 des Statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" 5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille livres Sterling (12.000 GBP) représenté par cent-vingt mille (120.000) parts sociales. Chaque part sociale a une valeur nominale de dix pences (0,10 GBP), chacune (ci-après les "Parts Sociales"). Les détenteurs de Parts sociales sont définis ci-après comme les "Associés".

Frais et dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à mille deux cents Euro.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la personne comparante, connue du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg AC, le 04 juin 2008, Relation: LAC/2008/22447. — Reçu douze euros (12.-€).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008081439/211/97.

(080092877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

HaMer Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 112.296.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 51988 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008080965/211/11.

(080092217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

EUROMEDIEN.com S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 139.483.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendacht den zweiundzwanzigsten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul BETTINGEN, im Amtssitze zu Niederanven.

Ist erschienen:

AQUIDO S.A., Aktiengesellschaft, mit Gesellschaftssitz in L-5365 Münsbach, 2, Parc d'activité Syrdall, gegründet durch Urkunde des unterzeichneten Notars vom 13. Februar 2008, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 765 vom 29. März 2008, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter Nummer B 136.643,

hier vertreten durch Herrn Alex KAISER, Privatangestellter, mit Berufsadresse in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift, welche, nachdem sie durch den Erschienenen und den unterzeichnenden Notar "ne varietur" unterschrieben wurde, gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleibt um mit ihr einregistriert zu werden.

Welcher Komparent, vertreten wie vorerwähnt, den instrumentierenden Notar ersucht, die Satzungen einer von ihm zu gründenden unipersonalen Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Der vorbenannte Komparent, errichtet hiermit eine unipersonale Gesellschaft mit beschränkter Haftung unter der Bezeichnung "EUROMEDIEN.com S.à r.l."

Der einzige Gesellschafter kann sich jederzeit mit einem oder mehreren Gesellschaftern zusammenschliessen und die zukünftigen Gesellschafter können ebenso die geeigneten Massnahmen treffen, um die unipersonale Eigentümlichkeit der Gesellschaft wieder herzustellen.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Schuttrange.

Der Gesellschaftssitz kann durch Beschluss der Gesellschafter an jeden anderen Ort innerhalb der Gemeinde des Gesellschaftssitzes verlegt werden.

Art. 3. Die Gesellschaft hat zum Zweck den Groß- und Einzelhandel mit Software und Hardware.

Die Gesellschaft ist berechtigt bewegliche und unbewegliche Güter zu erwerben, alle Geschäfte und Tätigkeiten vorzunehmen und alle Massnahmen zu treffen welche mit dem Gegenstand der Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar zusammenhängen oder ihm zu dienen geeignet erscheinen; in diesem Sinne kann sie sich in anderen Gesellschaften oder

Firmen im In- und Ausland beteiligen, mit besagten Rechtspersonen zusammenarbeiten sowie selbst Zweigniederlassungen errichten, sowie jede Art von Tätigkeit, welche mit dem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt zusammenhängt oder denselben fördern kann, im In- und Ausland, ausüben.

Art. 4. Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer errichtet.

Art. 5. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 6. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt ZWÖLFTAUSEND FÜNFHUNDERT EURO (EUR 12.500,-) und ist eingeteilt in FÜNFHUNDERT (500) Geschäftsanteile zu je FÜNFUNDZWANZIG EURO (EUR 25,-).

Art. 7. Jeder Geschäftsanteil berechtigt zur proportionalen Beteiligung an den Nettoaktiva sowie an den Gewinnen und Verlusten der Gesellschaft.

Art. 8. Jedwede Anteilsübertragung unter Lebenden durch den einzigen Gesellschafter sowie die Übertragung von Anteilen durch Erbschaft oder durch Liquidation einer Gütergemeinschaft zwischen Eheleuten ist frei.

Im Todesfall des einzigen Gesellschafters wird die Gesellschaft mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Wenn es mehrere Gesellschafter gibt, sind die Anteile unter Gesellschaftern frei übertragbar. Anteilsübertragungen unter Lebenden an Nichtgesellschafter sind nur mit dem vorbedingten Einverständnis der Gesellschafter, welche wenigstens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten, möglich.

Bei Todesfall können die Anteile an Nichtgesellschafter nur mit der Zustimmung der Anteilsbesitzer, welche mindestens drei Viertel der den Überlebenden gehörenden Anteile vertreten, übertragen werden.

Art. 9. Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer, die nicht Gesellschafter zu sein brauchen, verwaltet.

Sie werden vom einzigen Gesellschafter oder, je nachdem, von den Gesellschaftern, ernannt und abberufen.

Die Gesellschafter bestimmen die Befugnisse der Geschäftsführer.

Falls die Gesellschafter nicht anders bestimmen, haben die Geschäftsführer sämtliche Befugnisse, um unter allen Umständen im Namen der Gesellschaft zu handeln.

Der Geschäftsführer kann Spezialvollmachten erteilen, auch an Nichtgesellschafter, um für ihn und in seinem Namen für die Gesellschaft zu handeln.

Art. 10. Bezüglich der Verbindlichkeit der Gesellschaft sind die Geschäftsführer als Beauftragte nur für die Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

Art. 11. Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

Gläubiger, Berechtigte und Erben eines verstorbenen Gesellschafters können nie einen Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsschriftstücken stellen.

Zur Ausübung ihrer Rechte müssen sie sich an die Satzung der Gesellschaft, an die von der Gesellschaft aufgestellten Werte und Bilanzen, sowie an die Entscheidungen halten, welche von den Gesellschafterversammlungen getroffen werden.

Art. 12. Am 31. Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung.

Der nach Abzug der Kosten, Abschreibung und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar.

Dieser Nettogewinn wird wie folgt verteilt:

- fünf Prozent (5,00%) des Gewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugeführt, gemäss den gesetzlichen Bestimmungen,
- der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur Verfügung.

Art. 13. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von den Gesellschaftern ernannten Liquidatoren, welche keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Die Gesellschafter bestimmen über die Befugnisse und Bezüge der Liquidatoren.

Art. 14. Für alle Punkte, welche nicht in diesen Satzungen festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Übergangsbestimmung

Ausnahmsweise beginnt das erste Geschäftsjahr am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2008.

Zeichnung der Anteile

Alle FÜNFHUNDERT (500) Anteile wurden von AQUIDO S.A., vorgeannt, gezeichnet.

Der alleinige Gesellschafter erklärt, dass die Geschäftsanteile voll in barem Gelde eingezahlt wurden, sodass ab heute der Gesellschaft die Summe von ZWÖLFTAUSENDFÜNFHUNDERT EURO (EUR 12.500,-) zur Verfügung steht, so wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde.

Schätzung der Gründungskosten

Die Kosten und Gebühren, in irgendwelcher Form, welche der Gesellschaft wegen ihrer Gründung obliegen oder zur Last gelegt werden, werden auf EINTAUSEND EURO (EUR 1.000,-) abgeschätzt.

Ausserordentliche Generalversammlung

Anschliessend an die Gründung hat der einzige Gesellschafter, welcher das Gesamtkapital vertritt, sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1) Zum alleinigen Geschäftsführer wird ernannt:

Herr Alex KAISER, Privatangestellter, mit Berufsadresse in L-1653 Luxemburg, 2, avenue Charles de Gaulle, geboren in Luxemburg, am 4. August 1972.

Die Gesellschaft wird rechtskräftig verpflichtet durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers.

Er kann ausserdem Vollmacht an Drittpersonen erteilen.

2) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich auf folgender Adresse:

L-5365 Münsbach, 2, Parc d'activité Syrdall.

Der Notar hat den Komparenten darauf aufmerksam gemacht, dass eine Handelsermächtigung, in Bezug auf den Gesellschaftszweck, ausgestellt durch die luxemburgischen Behörden, vor der Aufnahme jeder kommerziellen Tätigkeit erforderlich ist, was der Komparent ausdrücklich anerkennt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Senningerberg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat der Erschienene gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben,

Gezeichnet: Kaiser, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 27 mai 2008, LAC / 2008 / 21168. — Reçu à 0,50%: soixante-deux euros cinquante cents (€ 62,50).

Le Receveur ff. (signé): Franck Schneider.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 19. Juni 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008081463/202/109.

(080093076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

Geroco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4485 Soleuvre, 47A, rue de Sanem.

R.C.S. Luxembourg B 128.873.

Les statuts coordonnés de la société au 12 juin 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 juin 2008.

Marc LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2008080978/243/13.

(080091993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

World Services Industry, Société Anonyme.

Siège social: L-9841 Wahlhausen, 36A, An der Deckt.

R.C.S. Luxembourg B 129.236.

Les statuts coordonnés de la société au 12 juin 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 juin 2008.

Marc LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2008080980/243/13.

(080092024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Uninvest III, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.
R.C.S. Luxembourg B 129.296.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2008.

Pour Uninvest III, SICAV

Northern Trust Luxembourg Management Company S.A.

Steve David / Patrice Gilson

Director / Managing Director

Référence de publication: 2008081042/4913/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2008, réf. LSO-CR10665. - Reçu 127,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Société Financière de Trèves S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 88.223.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008081027/817/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR09789. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

Participations Techniques, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 31.849.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.06.2008.

Signature.

Référence de publication: 2008081025/255/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05694. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

KDC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R.C.S. Luxembourg B 103.019.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

M^e Romain LUTGEN

Administrateur

Référence de publication: 2008081024/268/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2008, réf. LSO-CQ05457. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.
